



## Relations PRESSE

À Nancy : Eric Grall

06 22 74 53 41

### COMMUNIQUE DE PRESSE

**Mardi 6 décembre 2022 de 12h45 à 13H15.**

**Rassemblement des salariés devant tous les sites d'AXA en France**

**A Nancy au : 96, Bd d'Austrasie 54 000 NANCY**

**Pour une augmentation générale des salaires à hauteur de l'inflation.**

La direction d'AXA vient de conclure avec deux syndicats, la CGC et l'UDPA-UNSA, un accord sur les salaires en avançant la négociation annuelle obligatoire de 2023. A compter du 1<sup>er</sup> janvier, il est prévu une augmentation générale des salaires de 3% pour les cadres et 3,5% pour les non-cadres ainsi que le versement d'une prime de 1000 euros.

**Aucun rattrapage pour 2022**, alors que l'augmentation générale des salaires n'a été seulement que de 0,6% pour les cadres et 1,4% pour les non-cadres, face à une inflation officielle de 6,2%.

[Évolution des salaires de base dans le secteur privé : résultats provisoires du 3e trimestre 2022 | Dares \(travail-emploi.gouv.fr\)](https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/actualites-travail/evolution-des-salaires-de-base-dans-le-secteur-priv%C3%A9-r%C3%A9sultats-provisoire-3e-trimestre-2022)

En conséquence :

- **Perte de pouvoir d'achat en 2022**
- **Perte de pouvoir d'achat en 2023 : puisque les prix ne baisseront pas.**

Quant à la prime de 1000 euros, elle n'est versée qu'une fois et ne figurera plus sur la paie de l'année suivante.

De plus, cette prime de partage de la valeur est exonérée de cotisations sociales et c'est autant d'argent en moins pour la sécu, l'assurance chômage et la retraite.

[Le point sur la prime de partage de la valeur - Urssaf.fr](https://www.urssaf.fr/actualites/le-point-sur-la-prime-de-partage-de-la-valeur)

En 2021, Axa a réalisé 7,29 milliards de bénéfices. Pour les 9 premiers mois de l'année 2022, la direction d'AXA considère avoir réalisé de nouveau une excellente performance dans un environnement difficile.

Cela a été possible grâce au travail des salariés et il n'y a aucune raison qu'ils acceptent des sacrifices.

En ce jour de fête Lorraine, les salariés regroupés en intersyndicale CFDT et CGT, ne veulent ni une dégradation des conditions de travail par le père fouettard, ni une aumône de Saint-Nicolas 😊

Notre revendication est simple : une augmentation générale des salaires à hauteur de l'inflation.

Paris et Nancy, le 2 décembre 2022